



## Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

55

Suppléants ayant voix

délibérantes :

2

Conseillers représentés :

1

Total votants :

58

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1<sup>er</sup> Février 2017 A 18 Heures

Séance présidée par Tony BERNARD.

Date de la convocation : 25 Janvier 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 1<sup>er</sup> Février 2017 à 18H, Avenue Charles Gaulle - 63300 THIERS.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Claude NOWOTNY, Karine BRODIN, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise CHASSANGRE, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Jean François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseillère ayant donné pouvoir :

Jeannine SUAREZ à Philippe CAYRE

#### Conseillers absents :

Bernard LORTON, Didier CORNET

#### Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes :

Séverine CHAPUIS, David POMMERETTE

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**Signature avec l'Etat de la convention relative à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire**  
**DELIBERATION N°20170201-16**

**Vu** l'article 139 de la loi N°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales relatif à la télétransmission ;

**Vu** le décret d'application N°2005-324 du 7 avril 2005 relatif aux modalités de la télétransmission ;

**Considérant** le cahier des charges et la norme de référence pour l'homologation des dispositifs de télétransmission ;

**Considérant** l'intérêt de télétransmettre les actes administratifs et budgétaires de la CCPC soumis au contrôle de légalité par voie électronique.

Monsieur le Président explique aux délégués que la transmission des actes réglementaires et budgétaires des collectivités au contrôle de légalité est possible par « la voie électronique », il s'agit de la procédure Aide au Contrôle de légalité dématérialisée (ACTES). Cette procédure est soumise à un cadre juridique qui comprend :

- Un cahier des charges et une norme de référence pour l'homologation des dispositifs de télétransmission,
- Une convention signée avec l'Etat pour la transmission des actes de la collectivité qui décline les modalités de mise en œuvre opérationnelle de la télétransmission soit :
  - o La référence du dispositif homologué,
  - o La date de raccordement de la collectivité à la chaîne de télétransmission,
  - o La nature et les caractéristiques des actes transmis,
  - o Les engagements respectifs de la communauté de communes et de Monsieur le Sous-préfet de Thiers pour l'organisation et le fonctionnement de la télétransmission.

Monsieur le président précise que pour la télétransmission de ces actes il convient de choisir une plateforme de dématérialisation.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

**Décide** de dématérialiser la transmission des actes administratifs et budgétaires de la communauté de communes soumis au contrôle de légalité,

**Autorise** le Président à signer avec le représentant de l'Etat une convention relative à la télétransmission des actes administratifs et budgétaires soumis au contrôle de légalité,

**Autorise** la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne à engager la procédure de dématérialisation pour la transmission des actes administratifs et budgétaires soumis au contrôle de légalité via la plate forme homologuée gratuite de l'Association pour le Développement des e-Procédures (ADEP) STELA SICTIAM (STELADEP) et l'attribution des certificats de signature électronique du CHAMBERSIGN

TOTAL VOTANTS :	58 =	55 Conseillers Présents	+	3 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :	58 =	Pour : 58		Contre : 0		
Abstention :	0					



Pour ampliation certifiée conforme,  
Le Président,

Tony BERNARD